



Georges-Vanier

Info familles- édition d'avril 2026

Chers parents et partenaires de Georges-Vanier,
Merci de prendre connaissance des informations que nous souhaitons vous partager.

Respect de l'horaire, port de l'uniforme et matériel de base pour être disposé à effectuer les tâches demandées

Merci de vous assurer que votre enfant porte son uniforme et parte suffisamment tôt de la maison pour avoir le temps de passer à son casier et d'être en classe à l'heure avec son matériel (cahier, crayons et agenda). L'école ouvre ses portes le matin pour l'entrée des élèves dès 7h45. Le premier cours débute à 8h15.

Vos coordonnées !

Nous vous invitons à nous transmettre votre courriel ou votre changement de courriel afin que vous puissiez recevoir les communications électroniques de l'école dans votre boîte de messagerie. Il en est de même pour votre adresse de résidence, en cas de déménagement. Merci d'en informer les secrétaires de niveau en laissant un message vocal sur leur boîte respective.

Niveau	Téléphone
1 ^e et 2 ^e secondaire	(514) 596-4160 poste 4062
3 ^e secondaire, AMPLI, oraliste, FPT et FMS	(514) 596-4160 poste 7693
4 ^e et 5 ^e secondaire, secteur de l'accueil	(514) 596-4160 poste 4157

Code de vie 2025-2026 (rappel)

Voici un extrait de notre code de vie, disponible dans l'agenda scolaire ainsi que sur notre site internet.

L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Exception: raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.



Georges-Vanier

Info familles- édition d'avril 2026

L'appareil sera confisqué si l'élève contrevient à ce règlement. Les objets confisqués par un membre du personnel seront remis à la direction de niveau qui appliquera les sanctions suivantes :

1^{re} fois : L'appareil est confisqué et remis le même jour à partir de 15 h. Le parent est informé systématiquement via Clic école.

2^e fois : L'appareil est confisqué et ne pourra être récupéré que par les parents ou un responsable adulte.

Aide aux devoirs pour nos élèves

Les orthopédagogues ont mis en place un système d'aide aux devoirs à l'école ouverte à tous. Nous offrons un lieu où les élèves peuvent venir avancer dans leurs devoirs, poser des questions, s'entraider ou simplement profiter d'un environnement calme pour travailler.

Où : carrefour des apprentissages

Quand : lundi au jeudi, de 15h à 15h45

Pour qui : tous nos élèves!

Fonctionnement :

Après l'école, les élèves viennent s'installer au carrefour des apprentissages pour faire leurs devoirs. Au moins un orthopédagogue est présent sur place pour aider les élèves. Les élèves peuvent faire leurs devoirs seuls, accompagnés d'un orthopédagogue ou encore avec des amis.

Certains élèves ont reçu une convocation à l'aide aux devoirs de la part de l'orthopédagogue, nous comptons sur vous pour encourager vos enfants à participer à ce service !

Les orthopédagogues de Georges-Vanier

Patricia, Alexandra, Ralph, Nicolas et Cindy

Facture en souffrance et recouvrement

En date du 18 mars, les familles ayant des comptes en souffrances ont reçu un état de compte indiquant que celui-ci était impayé. Nous vous demandons de bien vouloir effectuer le paiement des frais scolaires avant le 30 avril 2026. Sans



Georges-Vanier

Info familles- édition d'avril 2026

paiement d'ici cette date, le dossier devra être transmis à une agence de recouvrement.

Les informations pour effectuer le paiement se trouvent à la dernière page de l'état de compte. Nous vous invitons à privilégier le paiement en ligne. Si cela n'est pas possible, vous pouvez payer directement à l'école entre 7 h et 15 h, en argent comptant, par carte de débit ou de crédit.

Si vous ne pouvez pas payer le montant dû ou si vous souhaitez prendre une entente de paiement, merci de communiquer avec l'école.

Émulation et persévérance scolaire: journée plein-air pour 150 élèves!

Pour la dernière tranche d'émulation avant le gala Méritas, ce sont les élèves eux-mêmes qui devront soumettre leur candidature pour pouvoir participer à la sortie du 8 juin prochain. En effet, 150 élèves iront à la base de plein air du Camp de la Salle.

Les formulaires de candidatures sont disponibles aux secrétariats de niveau. L'élève devra attester qu'il a une fréquentation très acceptable, qu'il participe, qu'il fait des efforts et qu'il réussit généralement bien en classe. Il devra aussi faire signer au moins 2 enseignants. Date limite pour la remise des candidatures des élèves: le 23 avril!

Vous pouvez évidemment inciter votre enfant à poser sa candidature. Le comité émulation classera les candidatures pour atteindre les 150.

Vie étudiante

Félicitations à notre équipe de basketball juvénile féminin pour sa médaille d'argent en finale de la ligue RSEQ. Nous sommes très fières de votre accomplissement. Vous avez représenté notre école avec courage et détermination.

Demi- finale de basketball.

Mardi 31 mars: cadet féminin Gérard-Fillion vs GV à 17h45 (GV)

Mercredi 1er avril : Atome féminin GV vs Irma-Levasseur à 16h30

Jeudi 2 avril : Juvénile Masculin GV vs St-Henri à 17h00

Thème mensuel: Printemps et floraison



Georges-Vanier

Info familles- édition d'avril 2026

Plan de lutte à l'intimidation

Le 19 mars dernier, une cinquantaine d'élèves de 1re année de l'école sont allés au Patro Villeray pour une journée d'activités et de réflexions autour du thème de l'intimidation. Ils seront désormais de bons ambassadeurs dans notre lutte à l'intimidation et la violence.

On rappelle que le moyen privilégié pour dénoncer lorsque nous vivons, ou que nous sommes témoins, de l'intimidation est *d'en parler avec un adulte de confiance*. Les adultes de l'école savent sauront quoi faire et à qui s'adresser pour que la situation soit prise en main. Ils s'assureront aussi de l'évolution de la situation.

Semaine de prévention de l'intimidation

La semaine du 23 au 27 mars a été la 2e Semaine de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles. Voici le lien vers la page du ministère:

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/ressources-outils-reseau-scolaire/sante-bien-etre-jeunes/prevention-violence-intimidation-ecoles/semaine>

Vous y trouverez, entre autres, une section "Soutenir les parents".

Plusieurs enseignants ont fait des activités en classe en lien avec les différents thèmes proposés cette année.

Programme *Une école accueille un artiste*

Bonjour! Nous sommes le collectif de théâtre *Sous l'amandier* (composé de Stella et Marion). Nous avons l'immense plaisir de travailler avec Mme Anne-Marie (enseignante en art dramatique) et ses cinq classes d'accueil sur un projet qui allie art dramatique, engagement et écologie. Dans le cadre du programme Une école accueille un artiste, nous aurons huit semaines pour concevoir ensemble, dans un processus d'écoconception, quelques éléments spécifiques du décor de notre spectacle en création, Pourquoi sauver un oisillon? Table longue théâtrale.



Georges-Vanier

Info familles- édition d'avril 2026

Ces éléments de décor seront créés en fonction de l'établissement scolaire pour qu'ils y retournent à la suite de la diffusion du spectacle.

N'hésitez pas à nous relancer s'il y a quoique ce soit,
[Stella et Marion](#) du collectif *Sous l'amandier*

Avis important - Stationnement

Nous souhaitons vous informer que le stationnement est réservé exclusivement au personnel du CSSDM détenteur d'une vignette annuelle payante.

Aucun stationnement n'est autorisé pour les personnes non-détentrices d'une vignette (élèves, parents, voisins, etc.). Si un véhicule est stationné sur le terrain privé de l'école, il sera remorqué aux frais de l'utilisateur.

Évaluation à la 3e étape

En mai et en juin 2026, il y aura des examens ministériels pour les matières suivantes: anglais (5e sec.), français (2e et 5e sec.), histoire (4e sec.), mathématiques (4e sec.) et sciences (4e sec.). Certaines dates sont aux choix des écoles et d'autres dates sont les mêmes pour la province de Québec. Les informations précises seront partagées par courriel par les directions adjointes des secteurs concernés.

De plus, il y aura des évaluations, pour certaines matières et certains niveaux, avec un blocage horaire durant la semaine du 15 juin ainsi que les 22 et 23 juin. Ces épreuves serviront également aux enseignants à poser leur jugement professionnel pour la note de la 3e étape du bulletin.

Sachez que même si votre enfant a un examen à son horaire, il se doit de respecter sa journée de classe (8h15 à 14h55). Contrairement aux pratiques antérieures dans les écoles secondaires qui allaient à l'encontre de la Loi sur l'instruction publique (LIP), il n'y aura plus de demi-journée de classe en juin ou même des journées où les élèves n'ont pas d'examen et sont en congé. L'école Georges-Vanier respectera donc le calendrier scolaire qui, cette année, se terminera le mardi 23 juin (annulation d'une journée pédagogique suite à la fermeture des écoles du CSSDM en mars dernier). Si votre enfant est absent durant le mois de juin, vous devrez, comme à l'habitude, motiver son absence.



Georges-Vanier

Info familles- édition d'avril 2026

En résumé, en juin, le dernier jour d'école sera le mardi 23 juin. Il y aura des journées de classe régulière, des activités pédagogiques spéciales et des activités sociales. Pour certains élèves, il y aura des blocages horaires avec des examens en matinée et du temps de classe/activités pédagogiques en après-midi. Pour d'autres élèves, les examens se feront durant les périodes habituelles de classe (75 minutes). Bref, les élèves sont attendus à l'école selon l'horaire régulier, en juin comme en janvier!

Mesures alimentaires

Le programme se terminera le lundi 15 juin 2026. Vous pouvez inscrire votre enfant pour les mois de l'année scolaire restants. Les preuves à fournir sont :

- ★ La lettre de l'allocation familiale ou l'avis de cotisation des deux parents.
- ★ Le formulaire d'inscription doit être rempli et retourné au bureau B107b.

Le paiement doit également être effectué au bureau B107b le dernier jour du mois en cours, ainsi que le premier jour du mois suivant. *(Exemple : pour le mois de février, le paiement se fait le vendredi 30 janvier et le lundi 2 février).*

OPP

Si vous souhaitez contacter l'Organisme de participation des parents de notre école (OPP) merci d'utiliser le courriel suivant: opp.georgesvanier@gmail.com. Vous pouvez vous joindre à notre OPP à titre de bénévole. Les possibilités d'implications à notre école sont variées!

Quelques dates importantes!

Avril

- 3 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 6 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 24 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

Mai

- 8 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 18 Jour férié : pas de cours au CSSDM



Georges-Vanier

Info familles- édition d'avril 2026

- 29 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
Collation des grades pour les élèves de sec. V (Centre Leonardo da Vinci (8370 boulevard Lacordaire)

Juin

- 8 Sortie spéciale en plein air pour certains élèves de GV (émulation)
- 19 Gala méritas sur invitation (auditorium de Georges-Vanier)
- 22 Bal des finissants du sec. V (Roma réception)
- 23 Dernier jour de classe et fin de l'étape 3
- 23 Dernier jour d'examens (*info à venir édition de mai)
- 24 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 25 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 26 Journée pédagogique (congé pour les élèves)

Juillet

- 13 au 28 Cours d'été pour les sec. 2 et 3 de 8h30 à 12h30
- 13 au 24 Cours d'été pour les sec. 4 et 5 de 8h30 à 12h30
- 27 au 31 Épreuves ministérielles (am et pm)

Août

- 3 et 4 Épreuves ministérielles (am et pm)
- 24, 25 et 26 Journées pédagogiques au CSSDM
- 27 1er jour de classe au CSSDM

Au nom de l'équipe-école Georges-Vanier, l'équipe de gestion vous souhaite un beau printemps!

Guylaine Cool, François De La Sablonnière-Tremblay, Mohamed Sidibé, Ralph Olin et Sonia Ouartsé.